

Communiqué Le 22 Février 2025

Des économies OK mais pas de bouts de chandelles !

L'adoption définitive du PLFSS 2025 impose la recherche de 300 Millions d'économies pour l'imagerie médicale soit par accord entre la CNAM et « les partenaires sociaux », soit, le cas échéant, imposés par la CNAM. Le SRH souhaite enfin être partie prenante des négociations et sortir d'une situation ubuesque où la radiologie hospitalière est soumise à des tarifs négociés par d'autres depuis la fin de la dotation globale!

Afin de ne pas reproduire les mesures inefficaces et clientélistes qui ont eu cours lors de toutes les dernières réformes en imagerie (comme la réforme des produits de contraste financée par les hôpitaux), le SRH propose notamment :

- Une baisse globale du remboursement des actes de radiographie standard qui ne peuvent raisonnablement continuer à représenter plus de 30% des dépenses d'imagerie à eux seuls. Sachant que le volume financier est proche du milliard, il n'y a pas à chercher loin les économies...
- De ne rembourser que les échographies réalisées par des médecins ayant un diplôme qualifiant reconnu par l'ordre ET dont les comptes-rendus alimentent le DMP.
- Une diminution des paliers de réduction des forfaits techniques (FT) pour les matériels ne participant pas effectivement à la PDSES. Les FT vont flamber car l'ensemble des machines théoriquement autorisé sera implanté, n'en doutons pas. Notre proposition permettra d'endiguer l'explosion de ces volumes en ciblant les machines dont le bénéfice sociétal est moindre.
- De redéployer les moyens sur l'imagerie en coupes innovante et la radiologie interventionnelle!

Il est grand temps que la CNAM écoute les radiologues hospitaliers qui sont 24h/24 365 jours par an auprès des français. Nous resterons toujours force de propositions pour le bien de nos concitoyens.

Aidez-nous, ADHEREZ, allez sur votre site www.srh-info.org, suivez-nous sur LinkedIn. Vous y trouverez toutes les dernières informations, publications et actions de votre syndicat dans un contexte de réforme controversée ainsi que votre espace dédié adhérent».